



La MONTEE PITON, pour sa 2^e édition, propose comme l'an passé aux amateurs de course à pied à partir de la catégorie d'âge junior, 3 boucles de 5, 7 et 11 km à parcourir en solitaire ou en équipe.

D'un dénivelé positif cumulé de 722 m augurant de beaux efforts, elle donne l'occasion aux coureurs de découvrir ou redécouvrir le centre ancien de Rodez et son patrimoine bâti, ses escaliers étroits et ses chemins de traverse.

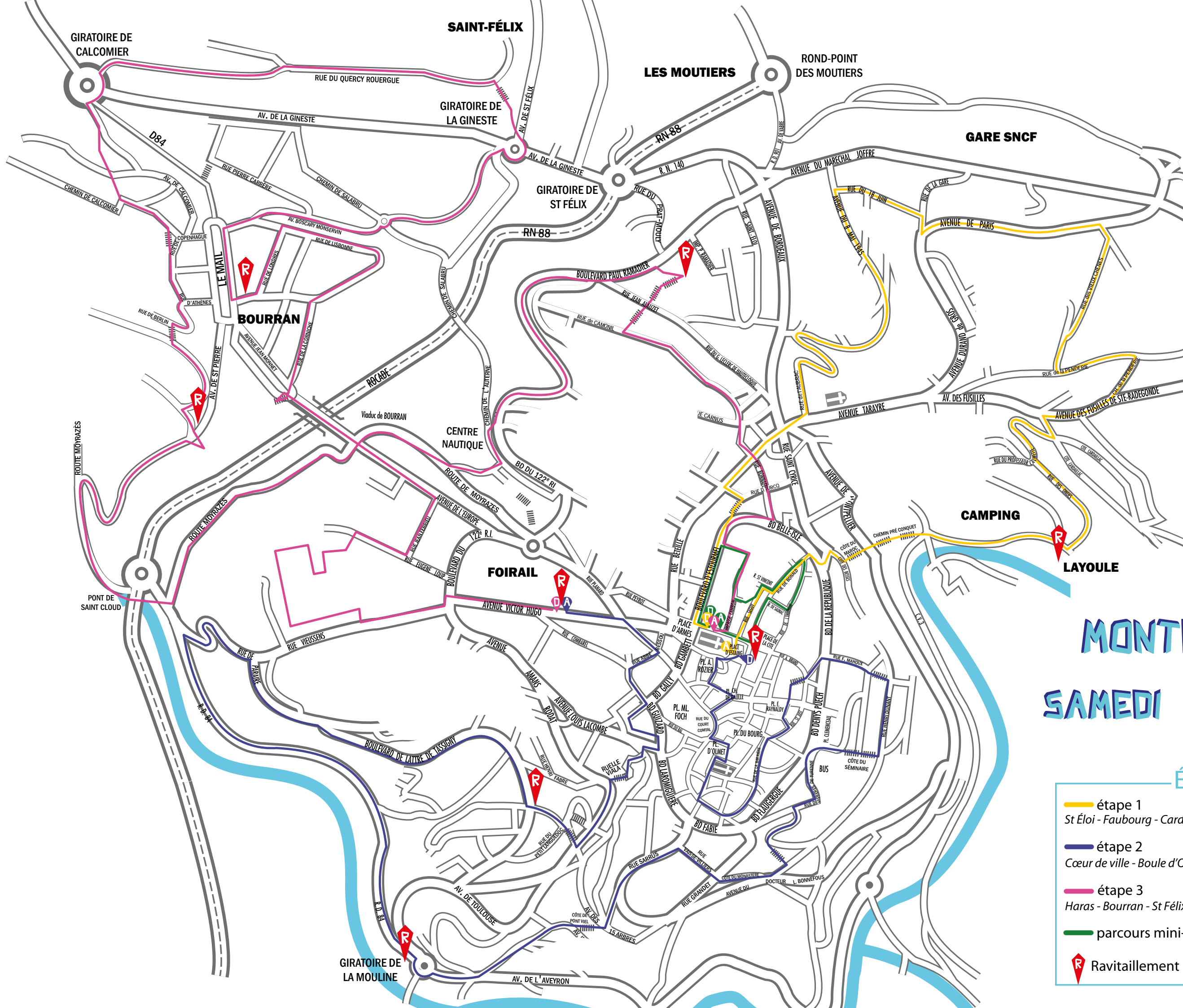
Si la Montée Piton fait la part belle à la performance sportive, elle n'en privilégie pas moins l'aspect convivial grâce à la participation des bénévoles des comités et associations de quartier et celle, plus particulièrement axée vers la sécurité, du Stade Rodez Omnisports et des clubs qui le composent.

Les jeunes ne sont pas en reste puisque, à partir de la catégorie cadet, ils peuvent participer au MINI TRAIL sur une boucle de 1 km à parcourir 1, 2, 3 ou 4 fois selon l'âge, boucle tracée au cœur du quartier des Embergue.

Comme les années précédentes, dans le cadre de sa politique de soutien à Handisport, la Ville de Rodez accueille des concurrents handicapés sur joëlette, accompagnés par des équipes composées de lycéens, étudiants ou autres coureurs.

Bonne course à tous !

M. Stéphane MAZARS
Maire Adjoint aux Sports



MONTÉE PITON

SAMEDI 25 JUN 2011

Étapes

- étape 1
St Éloi - Faubourg - Cardailiac - Layoule
 - étape 2
Cœur de ville - Boule d'Or - La Mouline - Paraire - Gourgau
 - étape 3
Haras - Bourran - St Félix - Calcomier - Vallon des sports - Camonil
 - parcours mini-trail -18 ans
- R Ravitaillement
 D Départ
 A Arrivée

La Montée Piton

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

Règlement de la course

1) Objet

La Ville de Rodez, en partenariat avec le Stade Rodez Omnisports et les clubs sportifs qui le composent, les comités et les associations de quartier de la ville, organise la 2^{ème} édition de la course pédestre la « Montée Piton » qui se déroulera le samedi 25 juin 2011.

Cette course pédestre comprend 3 étapes se déroulant dans le centre ville et les différents quartiers de Rodez.

Elle est ouverte aux coureurs, hommes et femmes nés en 1993 et avant (à partir de la catégorie junior). Ils peuvent, soit courir individuellement les 3 étapes, soit se regrouper par équipe de 3 chacun parcourant une étape.

Les handisports sont les bienvenus en individuel et par équipe de 3. Ils peuvent recevoir toute aide nécessaire de la part de leurs équipiers mais doivent effectuer les 3 étapes (individuel) ou l'étape choisie (équipe) dans leur totalité.

2) Composition des équipes

Les équipes sont librement constituées. Seules les équipes comprenant 3 coureurs sont acceptées. Il y aura donc obligatoirement un changement d'équipier à chaque relais.

3) Inscriptions

Les inscriptions seront enregistrées :

du mercredi 1^{er} juin 2011 au vendredi 24 juin 2011 inclus dernier délai,

Service des Sports - Mairie de Rodez

Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre

Route de Moyrazès - 12000 RODEZ

Téléphone : 05.65.75.51.10. Fax : 05.65.75.51.11

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le dossier de course peut être téléchargé sur le site Internet de la Ville de Rodez : www.mairie-rodez.fr.

Sur la fiche d'inscription, inscrire obligatoirement et lisiblement : nom, prénom (préciser Homme ou Femme), date de naissance, adresse complète, un numéro de téléphone.

Il est interdit de s'inscrire dans 2 équipes différentes, sous peine de disqualification des équipes concernées.

Le droit d'inscription est fixé à 10 € par coureur (couvrant tous les frais, ravitaillement et apéritif dînatoire compris) et 6 € par accompagnateur souhaitant se restaurer.

4) Modalités de règlement

Seuls les règlements par chèque (à l'ordre du Trésor Public) et en numéraire sont acceptés.

Les règlements de l'inscription, pour tous les coureurs, sont dus à l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de coureurs ou d'accompagnateurs.

5) Dossiers d'inscription

Chaque coureur ou équipe devra retourner la fiche d'inscription dûment remplie, au Service des Sports - Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - route de Moyrazès - 12000 RODEZ (Tél : 05.65.75.51.10.), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun des participants devra fournir, impérativement lors des inscriptions, les pièces suivantes :

Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité

Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

6) Identification des coureurs

Les dossards seront remis à chaque coureur ou équipe lors de leur inscription au Service Jeunesse & Sports. (dossards distincts pour différencier les concurrents individuels et les équipes)

Une puce RFID de chronométrage, correspondant à chaque numéro de dossard (individuel) ou à chaque numéro d'équipe, ainsi qu'un bracelet éponge seront remis avant l'épreuve à partir de 14 heures. Les coureurs en équipe devront se passer, à chaque relais, le bracelet portant la puce de chronométrage. Dès la ligne d'arrivée franchie, le coureur ou le dernier équipier devra obligatoirement remettre cette puce et ce bracelet à la personne préposée à les collecter.

Chaque coureur devra porter son dossard devant, bien en évidence.

Pour les équipes, les numéros de dossard devront correspondre aux étapes : les dizaines pour le numéro d'équipe et les unités pour les numéros d'étapes, équipe n°1 dossards 011 à 013, équipe n°2 dossards 021 à 023, ...

7) Déroulement de la course

Un départ commun aux concurrents individuels et aux premiers relayeurs sera donné à **18h00** précises rue Frayssinous à RODEZ

Le lieu d'arrivée de la course sera situé au même endroit.

L'abandon d'un coureur entraîne l'abandon de l'équipe qui ne pourra donc être classée. Les autres équipiers ont la possibilité de terminer la course.

Chaque équipe doit être totalement autonome pour la mise en place de ses relayeurs.

Un ravitaillement en nourriture et boissons est prévu sur chaque étape.

Le temps maximum autorisé pour effectuer la totalité du parcours est fixé à 3 heures ; la course est donc fermée à 21h00.

Des vestiaires et des douches seront mis à la disposition des coureurs au Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre à leur arrivée.

8) Sécurité de la course

Pour leur sécurité, les coureurs doivent tenir compte du fait que le circuit, qui traverse ou emprunte les rues, les avenues de Rodez et quelques axes périphériques, sauf points particuliers spécifiés dans la fiche « parcours détaillé », n'est pas fermé à la circulation routière et piétonnière.

Ils sont donc tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, ainsi que de respecter le code de la route et de se conformer aux consignes des contrôleurs positionnés aux carrefours.

Les trottoirs existants devront être impérativement empruntés, ainsi que les passages piétonniers. Un marquage au sol guidera les concurrents.

Un service de secours composé d'une équipe de secouristes et de deux véhicules sera présent sur la course toute la soirée.

9) Résultats

Les résultats sont informatisés. Ils seront consultables en temps réel sur le site Internet de la Ville de Rodez. Les classements par étape et le classement général seront affichés avant la remise des récompenses. Seront récompensés :

- les trois premiers individuels et les trois premières équipes du classement général,
- la première féminine et la première équipe féminine,

10) Interdictions

Toute équipe n'ayant pas respecté le présent règlement ne pourra prétendre à un classement quelconque.

Les engins à moteur sont formellement interdits sur le parcours de la course.

11) Renseignements

Service des Sports - Mairie de Rodez
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès
12000 RODEZ

Tél : 05.65.75.51.10

Fax : 05.65.75.51.11

Mail : contact@mairie-rodez.fr

www.mairie-rodez.fr

12) Accueil de concurrents individuels ou d'équipes de personnes handicapées en Joélettes, accompagnés de valides

Dans le cadre du soutien au Handisport, la Ville de Rodez peut accueillir des équipes de joélettes composées de lycéens, d'étudiants ou autres qui accompagneront un concurrent handicapé ou une équipe de concurrents handicapés.

Les conditions d'accès et d'inscription à la course sont celles prévues aux articles 1 à 12 du présent règlement, cependant, quelques dispositions particulières sont arrêtées pour ces équipes mixtes :

- les équipes seront composées de 3 coureurs, chaque coureur ne pourra courir plus de une étape, mais pour accompagner la personne handicapée dans son parcours sur une ou deux étapes, plusieurs accompagnateurs peuvent lui porter aide.
- Tous les accompagnateurs, comme les coureurs, devront figurer dans la fiche d'inscription spécialement prévue pour cette équipe mixte.
- L'ensemble des coureurs et accompagnateurs devront fournir lors de leur inscription :
 - ❖ le droit d'inscription de 10 Euros par personne,
 - ❖ la fiche d'inscription complète,
 - ❖ Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité
 - ❖ Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
 - ❖ pour les mineurs, nés entre le 26 juin et le 31 décembre 1993, une autorisation de participation signée des parents.
- Dans le souci de faciliter leur intégration dans la course, il est prévu que les relayeurs des équipes mixtes prennent le départ de chaque étape, au passage de relais de l'équipe de tête.
- Compte tenu de l'esprit participatif et non compétitif dans lequel l'équipe prend part à l'événement, elle ne sera pas intégrée au classement.

La Montée Piton

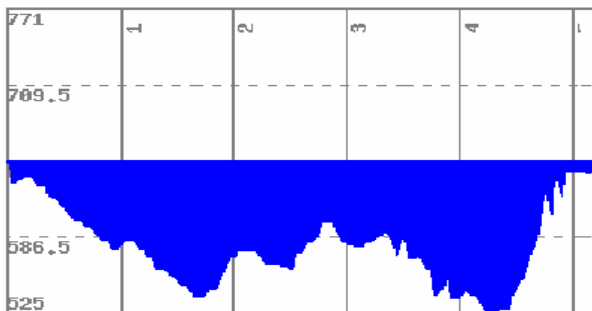
2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

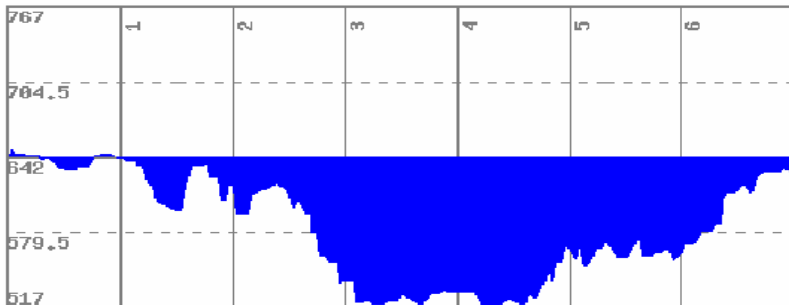
Durée et profil des étapes

	DUREE h:mn	5 km/h	7,5 km/h	10 km/h	12,5 km/h	15 km/h	17,5 km/h
ETAPE 1	5,340 Km	01:04	00:42	00:32	00:25	00:21	00:18
ETAPE 2	7,360 Km	01:28	00:58	00:44	00:35	00:29	00:25
ETAPE 3	11,200 Km	02:14	01:29	01:07	00:53	00:44	00:38

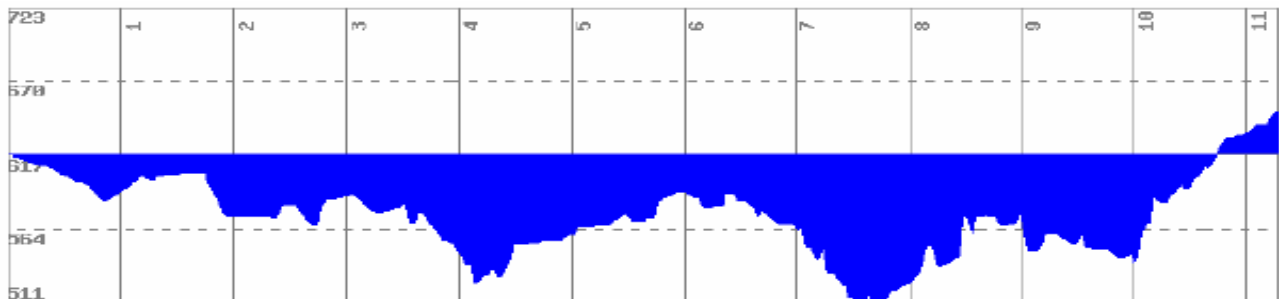
ETAPE 1 : 5,340 KM - dénivelés positifs cumulés 201 m - 153 marches asc.



ETAPE 2 : 7,360 KM - dénivelés positifs cumulés 245 m - 341 marches asc.



ETAPE 3 : 11,200 KM - dénivelés positifs cumulés 276 m - 298 marches asc.



La Montée Piton

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

Parcours détaillé

ETAPE 1 ST ELOI - FAUBOURG - CARDAILLAC - LAYOULE

5 KM 340 / D+ 201 M / 153 marches asc.

DEPART RUE FRAYSSINOUS, prendre à droite le bd d'Estourmel. Passer la tour Raynalde et avant le virage TRAVERSER le boulevard vers les escaliers descendant dans le square Monteil. TRAVERSER la rue Dominique Turcq à gauche vers la rue Béteille. Descendre la rue Béteille. TRAVERSER la rue Carnus, la rue de Camonil puis FRANCHIR l'av de Bordeaux (feux tricolores), puis prendre à gauche (place du Sacré Cœur) la rue de l'Aubrac que l'on descend. L'av Tarayre et la rue Béteille seront fermées à la circulation des véhicules entre la rue de l'Aubrac et la rue de Montcalm. Arrivé à l'intersection de la rue du 8 mai 1945 TRAVERSER la rue de l'Aubrac et prendre à droite. Descendre la rue du 8 mai 1945 sur le trottoir de droite. TRAVERSER la rue du Vallon. Arrivé au niveau du Stade Louis Polonia, prendre à droite la rue du 18 juin, TRAVERSER la rue de la Source et en sommet de rue TRAVERSER vers à droite la rue de la Gare. Prendre le petit escalier à gauche vers l'av de Paris que l'on descend sur le trottoir de gauche. TRAVERSER l'av de Paris au passage piétonnier, vers la rue des Vieux Chênes en direction du Collège Jean Moulin. Rester à gauche. Prendre à gauche la rue de la Penderie puis à droite le chemin de la Penderie. A l'intersection de l'av des Fusillés prendre à droite sur le trottoir et remonter pour TRAVERSER à gauche vers la rue du Professeur Calmettes, puis rue des Ondes que l'on descend vers le Camping de Layoule. TRAVERSER et longer à gauche la berge de l'Aveyron jusqu'au carrefour de Layoule (PONT du XIVème siècle) TRAVERSER vers la droite en direction de la côte de Layoule. Prendre à gauche et remonter le chemin du Pré Conquet (escaliers) TRAVERSER l'av de Montpellier et prendre la côte du Maroc (escaliers) pour arriver côte des Besses que l'on remonte vers la MJC. Prendre à gauche bd de la République et TRAVERSER au passage piétonnier central vers la place Antonin Artaud. Prendre la rue de Bonald (HÔTEL DE FRANCE XVIIIème siècle) puis à droite la rue St Vincent et à gauche la rue Séguy (HÔTEL DE BONALD XVIème siècle). TRAVERSER la rue du Terral, la place Emma Calvé. ARRIVEE PLACE D'ESTAING (CATHEDRALE XIIème au XVIème siècle)

ETAPE 2 CŒUR DE VILLE - BOULE D'OR - LA MOULINE - PARAIRE - GOURGAN

7 KM 360 / D+ 245 M / 341 marches asc.

Départ PLACE D'ESTAING prendre à droite vers la place A. Rozier (MAISON DE BENOÎT XVème siècle), sur la place à gauche vers la rue Cusset, passage des Maçons, arrivé place du Général de Gaulle prendre à droite, arrivé rue Louis Blanc prendre à gauche puis à droite rue du Court Comtal, arrivé rue d'Armagnac à gauche vers la place de l'Aulmet puis à droite rue St Amans. Contourner l'ÉGLISE SAINT AMANS par la droite vers la place de la Madeleine. Prendre à gauche la rue du Bourguet-Nau puis la rue de la Barrière. Traverser la place du Bourg sur la droite et prendre la rue St Just. Contourner le MUSEE FENAILLE en empruntant, à gauche, le porche débouchant sur la place Eugène Raynaldy. Traverser directement la place à droite du bassin en direction de l'immeuble Ste Catherine. Prendre à droite vers les escaliers de l'Ecole de Musique. Place J. Jaurès, TRAVERSER la rue Aristide Briand et prendre à gauche la rue de la Bullière. Arrivé bd de la République, TRAVERSER au passage piétonnier et descendre la rue François Mahoux. TRAVERSER la rue Maurice Bompard et descendre les escaliers aboutissant à la rue Henri Dunant que l'on emprunte à droite. Prendre à droite la côte du Séminaire (escalier) puis la rue Maurice Bompard. Arrivé sur la place prendre à gauche vers la rue des Frères-de-Turenne, puis descendre à gauche rue Cité Boule d'Or et tout droit les escaliers menant, au « sortir à droite », vers l'avenue Docteur Louis Bonnefous. Au Carrefour, prendre à droite la côte du Monastère, TRAVERSER la rue Grandet et remonter la rue Vaisse-Villiers. Prendre à gauche la rue Sarrus, TRAVERSER l'av des Quinze Arbres et descendre la côte de Pont-Viel pour arriver avenue de l'Aveyron. Prendre à droite puis TRAVERSER l'avenue avant de CONTOURNER le giratoire de La Mouline par la gauche pour prendre la D84. Courir côté gauche de la chaussée et avant le croisement la route de Moyrazès TRAVERSER la D84 pour monter vers la rue de Paraire.

Courir à droite. Rue de Paraire prendre à droite bd De Lattre de Tassigny. TRAVERSER l'intersection de la côte de la Gasparie puis TRAVERSER le boulevard au niveau de la rue Cité du Petit Nice et entrer dans le parking d'un groupe d'immeubles pour accéder à la rue du Petit Languedoc. La TRAVERSER pour emprunter à droite la rue du Roussillon puis à gauche un escalier vers l'avenue de Toulouse. TRAVERSER l'avenue au passage piétonnier et prendre à gauche vers l'avenue Amans Rodat. Prendre à droite les escaliers de la ruelle Viala. Arrivé rue du Général Viala TRAVERSER et remonter l'avenue Louis Lacombe, emprunter le parking vers le square Fabié, puis le bd Pierre Benoît. TRAVERSER à gauche vers la rue Combarel (passage piétonnier) et continuer sur le trottoir de droite vers la rue Abbe Bessou puis à gauche rue Crozat. Arrivé bd Victor Hugo prendre à gauche sur le trottoir et TRAVERSER le boulevard, après le passage piétonnier de la rue Planard, vers l'esplanade du Jardin Public. ARRIVEE sur l'ESPLANADE, au droit du kiosque à musique.

ETAPE 3 HARAS - BOURRAN - ST FELIX - CALCOMIER - VALLON DES SPORTS - CAMONIL

11 KM 200 / D+ 276 M / 298 marches asc.

Départ ESPLANADE av VICTOR HUGO, au droit du kiosque à musique. Descendre l'avenue et TRAVERSER l'av Amans Rodat aux feux tricolores et rejoindre la rue Vieussens. Descendre la rue et entrer à droite dans le HARAS NATIONAL. Contourner le domaine par la gauche et SORTIR rue Eugène Loup. Prendre à droite puis TRAVERSER à gauche vers la rue Jean Ferrieu. A l'intersection de l'av de l'Europe, prendre à gauche l'avenue et courir vers Bourran sur le trottoir de gauche, passer le viaduc en empruntant la contre-allée et après l'arrêt de bus « Jean Monnet » prendre à gauche l'escalier qui descend chemin de la Corniche que l'on prend à gauche. Continuer chemin de la Corniche puis TRAVERSER à droite vers rue de Bruxelles et la clinique Ste Marie, rester sur le trottoir de gauche puis prendre à gauche la rue de Londres pour arriver au Mail. Prendre le Mail à droite, av de Bourran, puis à droite le bd Boscary-Monsservin que l'on descend toujours sur le trottoir de droite. TRAVERSER le Chemin de Salabru en contournant le rond point au passage piétonnier. TRAVERSER l'av. de La Gineste en contournant le GIRATOIRE par la droite au passage piétonnier, en direction du quartier de St Félix. TRAVERSER l'av. de St Félix au passage piétonnier pour remonter vers le point de retournement de la contre allée et prendre l'escalier vers l'av. du Rouergue. Prendre à gauche l'av. du Rouergue puis à gauche la rue du Quercy. Prendre à gauche le chemin vers la D840. Contourner le giratoire de Calcomier par la gauche et TRAVERSER l'av. de la Gineste au passage piétonnier. TRAVERSER l'av. de Bourran au passage piétonnier pour entrer dans le quartier de Calcomier. Par des allées piétonnières TRAVERSER l'av de Fontanille et TRAVERSER l'av de Calcomier en direction de l'école. TRAVERSER le passage du Château vers le chemin d'accès riverains et rejoindre la rue de Copenhague que l'on prend à droite. TRAVERSER la voie d'entrée puis la voie de sortie de l'hôpital pour rejoindre la rue d'Athènes puis la rue de Berlin. La remonter vers la droite pour emprunter un escalier, à gauche, rejoignant le chemin de Bourran. Prendre à gauche vers l'av de Saint Pierre. Traverser l'avenue en empruntant le passage sous-terrain aboutissant dans le lycée Charles Carnus. En sortir par le portail et prendre à gauche la descente de St Pierre en restant toujours à gauche. A l'intersection de la route de Moyrazès, prendre à gauche TRAVERSER les bretelles de sortie et d'entrée de rocade, passer sous le pont de St Cloud, rester à gauche de la chaussée. TRAVERSER l'autre bretelle d'entrée de rocade et remonter vers Rodez par la route de Moyrazès qui sera fermée à la circulation jusqu'au chemin d'accès au centre nautique Aquavallon. Descendre vers Aquavallon et rejoindre le chemin de l'Auterne. Descendre le chemin et prendre à droite l'accès riverain en direction du bd du 122^{ème} RI. Prendre le boulevard à gauche et continuer vers le bd Paul Ramadier. TRAVERSER le boulevard au niveau de la rue Jean Alauzet (passage piétonnier) et continuer sur le trottoir de droite. Avant l'Espace P. Ramadier, prendre à droite la voie d'accès à un immeuble pour accéder à un escalier fait de rondins de bois. Le remonter et TRAVERSER la rue Jean Alauzet pour prendre à nouveau un escalier et un cheminement naturel aboutissant à la rue de Camonil. Prendre à gauche et remonter la rue de Camonil, TRAVERSER et accéder, par la rue Carnus, à la rue Bêteille. TRAVERSER la rue Bêteille au passage piétonnier vers la rue Bonnafé. Remonter la rue Bonnafé. Arrivé boulevard Belle Isle prendre à droite sur le trottoir, TRAVERSER le boulevard au passage piétonnier et continuer côté gauche vers le bd d'Estourmel et la tour Raynalde. Monter l'escalier permettant d'accéder à l'impasse Cambon (HÔTEL DELAURO XVIème siècle - Maison des Compagnons), en contournant les jardins de l'Evêché. Au sortir de l'impasse Cambon prendre à droite.

ARRIVEE rue Frayssinous au niveau de l'Evêché.

Distance totale : 23 Km 900

Dénivelé positif : 722 m

Nombre de marches ascendantes : 792



La Montée Piton

2^{ème} édition
Samedi 25 juin 2011

Fiche d'inscription - ÉQUIPE

A retourner impérativement pour le vendredi 24 juin 2011
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Service des Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - Route de Moyrazès
12000 RODEZ
Tél : 05.65.75.51.10 - Fax : 05.65.75.51.11

COURSE PAR ÉQUIPE - Engagement

N° Relais	Nom et Prénom du relayeur	Date de naissance	Adresse complète	Téléphone	Certif. Méd ou Licence

Joindre obligatoirement pour chacun des coureurs :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité.
- Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
- Autorisation parentale de participation : pour les mineurs nés entre le 26 juin et le 31 décembre 1993

Autorisation parentale de participation

Je soussigné responsable du jeune

- Autorise ce dernier à participer à la course pédestre la MONTEE PITON samedi 25 juin 2011,
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course joint en annexe de la présente.

Date et signature
précédé de la mention « lu et approuvé »

La Montée Piton

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

COURSE PAR ÉQUIPE - Enregistrement

Cadre réservé à l'administration

Numéro de l'équipe			
Numéro de dossard	1er relais	2eme relais	3ème relais
Puce RFID			

Nom et Prénom des relayeurs			
Année de naissance des relayeurs			
Nom de l'équipe			
Catégorie de l'équipe :	MASCULINE	-	FEMININE - MIXTE
Nom et prénom du capitaine			
Adresse du capitaine			
Coordonnées du capitaine N° téléphone - Adresse Email			
Droits d'inscriptions coureurs	3 x 10 € = 30 €		
Nombre de repas accompagnateurs	x 6 € =		
Somme totale due			
Demande de reçu de paiement	oui - non		

Cadre réservé à l'administration

Inscription et paiement	Le		
Mode de règlement	Numéraire	Chèque	N°
		Banque	



La Montée Piton

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

Fiche d'inscription - INDIVIDUEL

A retourner impérativement pour le vendredi 24 juin 2011
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Service des Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - Route de Moyrazès
12000 RODEZ
Tél : 05.65.75.51.10 - Fax : 05.65.75.51.11

COURSE INDIVIDUELLE - Engagement

Nom et Prénom	Date de naissance	Adresse complète	Téléphone	Certif. Méd ou Licence

Joindre obligatoirement :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité.
- Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
- Autorisation parentale de participation : pour les mineurs nés entre le 26 juin et le 31 décembre 1993

Autorisation parentale de participation

Je soussigné responsable du jeune ci-dessus mentionné

- Autorise ce dernier à participer à la course pédestre la MONTEE PITON samedi 25 juin 2011,
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course joint en annexe de la présente.

Date et signature

précédé de la mention « lu et approuvé »

La Montée Piton

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

COURSE INDIVIDUELLE - Enregistrement

Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossard	
Puce RFID	

Nom et Prénom du coureur							
Année de naissance du coureur							
Catégorie d'âges	JUNIOR 1992-1993	ESPOIR 1989-1991	SENIOR 1972-1988	VETERAN 1 1971-1962	VETERAN 2 1961-1952	VETERAN 3 1951-1942	VETERAN 4 1941 et avant
	MASCULIN			-	FEMININE		
Adresse du coureur							
N° téléphone - Adresse Email							
Droits d'inscription	1 x 10 € = 10 €						
Nombre de repas accompagnateurs	x 6 € =						
Somme totale due							
Demande de reçu de paiement	oui - non						

Cadre réservé à l'administration

Inscription et paiement	Le		
Mode de règlement	Numéraire	Chèque Banque	N°

Le Mini Trail

2^{ème} édition

Samedi 25 juin 2011

Règlement de la course

1) Objet

La Ville de Rodez, en partenariat avec le Stade Rodez Omnisports et les clubs sportifs qui le composent, les comités et les associations de quartier de la ville, organise la 2^{ème} édition de la course pédestre la « Montée Piton » qui se déroulera le samedi 25 juin 2011.

A cette occasion, une épreuve individuelle est ouverte aux jeunes : le MINI TRAIL

Cette course pédestre se déroulant dans centre ville de Rodez est ouverte aux garçons et aux filles nés en 1994 et après.

2) Inscriptions

Les inscriptions seront enregistrées :

du mercredi 1^{er} juin 2011 au vendredi 24 juin 2011 inclus dernier délai,

Service Jeunesse & Sports

Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre

Route de Moyrazès -12000 RODEZ

Téléphone : 05.65.75.51.10. Fax : 05.65.75.51.11

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier de course peut être téléchargé sur le site Internet de la Ville de Rodez : www.mairie-rodez.fr.

Sur la fiche d'inscription, inscrire obligatoirement et lisiblement : nom, prénom, date de naissance, adresse complète, un numéro de téléphone. **Bien préciser votre catégorie d'âge.**

L'inscription est gratuite pour les concurrents (comprend tous les frais, ravitaillement et apéritif dinatoire compris) et il sera demandé 6 € par accompagnateur souhaitant se restaurer.

3) Modalités de règlement

Seuls les règlements par chèque (à l'ordre du Trésor Public) et en numéraire sont acceptés.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence d'accompagnateurs.

4) Dossiers d'inscription

Chaque coureur devra retourner la fiche d'inscription dûment remplie, au Service des Sports - Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre - route de Moyrazès - 12000 RODEZ (Tél : 05.65.75.51.10.), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun des participants devra fournir, impérativement lors des inscriptions, les pièces suivantes :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSQT, UFOLEP, en cours de validité
- Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.
- Une autorisation parentale de participation

5) Identification des coureurs

Les dossards seront remis à chaque coureur lors de leur inscription au Service Jeunesse & Sports.

Une puce RFID de chronométrage correspondant à chaque numéro de dossard ainsi qu'un bracelet éponge seront remis avant l'épreuve à partir de 14 heures. Dès la ligne d'arrivée franchie, le coureur devra obligatoirement remettre la puce et le bracelet à la personne préposée à les collecter.

Chaque coureur devra porter son dossard devant, bien en évidence.

6) Déroulement de la course

Le départ sera donné à **16h30 précises** rue Frayssinous à RODEZ

La course s'effectue sur une boucle tracée dans le quartier des Embergues et qui sera effectuée :
1, 2, 3 ou 4 fois selon la catégorie d'âge du concurrent :

ECOLE D'ATHLETISME (G et F nés en 2002 et après)	1 fois - non chronométré - pas de classement
POUSSIN (G et F nés en 2000-2001)	1 fois - classement au temps
BENJAMIN (G et F nés en 1998-1999)	2 fois - classement au temps
MINIME (G et F nés en 1996-1997)	3 fois - classement au temps
CADET (G et F nés en 1994-1995)	4 fois - classement au temps

Des vestiaires et des douches seront mis à la disposition des coureurs au Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre dès leur arrivée.

7) Sécurité de la course

Pour leur sécurité, les coureurs doivent tenir compte du fait que le circuit, qui emprunte les rues de Rodez n'est pas fermé à la circulation automobile et piétonnière.

Ils sont donc tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, ainsi que de se conformer aux consignes des contrôleurs positionnés aux carrefours.

Les trottoirs existants devront être impérativement empruntés. Un marquage au sol guidera les concurrents.

Un service de secours composé d'une équipe de secouristes et de deux véhicules sera présent sur la durée de la course.

8) Résultats

Les résultats sont informatisés. Ils seront consultables en temps réel sur le site Internet de la Ville de Rodez et seront affichés avant la remise des récompenses.

Seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie d'âges (sauf Ecole d'Athlétisme - un petit cadeau pour tous)

9) Interdictions

Tout concurrent n'ayant pas respecté le présent règlement ne pourra prétendre à un classement quelconque.

Les engins à moteur sont formellement interdits sur le parcours de la course.

10) Renseignements

Mairie de Rodez - Service des Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès
12000 RODEZ

Tél : 05.65.75.51.10
Fax : 05.65.75.51.11
Mail : contact@mairie-rodez.fr
www.mairie-rodez.fr

Parcours détaillé

1, 2, 3 ou 4 BOUCLES QUARTIER DES EMBERGUES

1 KM 050 / D+ 23 M / 29 marches asc.

DEPART rue Frayssinous, prendre à droite le bd d'Estourmel en courant sur le trottoir. A la tour Raynalde, prendre à droite et monter l'escalier permettant d'accéder à l'impasse Cambon. Contourner les jardins de l'Evêché et prendre à gauche le passage des Hebdomadiers, à gauche encore la rue Séguy et à droite la rue St Vincent. Descendre la rue de Bonald et remonter la rue de l'Embergue en empruntant les couloirs piétonniers matérialisés par des barrières fixes jusqu'à la rue de Saunhac. Prendre à droite la rue de Saunhac puis à gauche la rue de Bonald pour arriver Place de la Cité. Courir à droite sur le trottoir, prendre à droite la rue Terral toujours sur le trottoir puis **ARRIVEE** rue Frayssinous.

DUREE h:mn	5 km/h	7,5 km/h	10 km/h	12,5 km/h	15 km/h	17,5 km/h
EPREUVE 1 1,050 km	00:12	00:08	00:06	00:05	00:04	00:03
EPREUVE 2 2,100 km	00:25	00:16	00:12	00:10	00:08	00:07
EPREUVE 3 3,150 km	00:37	00:25	00:18	00:15	00:12	00:10
EPREUVE 4 4,200 km	00:50	00:33	00:25	00:20	00:16	00:14



Le Mini Trail

2^{ème} édition
Samedi 25 juin 2011

Fiche d'inscription

A retourner impérativement pour le vendredi 24 juin 2011
du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Service des Sports
Centre Sportif et Culturel de l'Amphithéâtre
Route de Moyrazès
12000 RODEZ
Tél : 05.65.75.51.10
Fax : 05.65.75.51.11

Engagement

Nom et Prénom	Date de naissance	Adresse complète	Téléphone	Certif. Méd ou Licence

Joindre obligatoirement :

- Pour les licenciés : la photocopie de la licence délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, (Athlé compétition, Athlé santé loisir ou Pass running) ou par la Fédération Française de Triathlon ou par une des trois fédérations affinitaires FSCF, FSGT, UFOLEP, en cours de validité.
- Pour les non-licenciés : un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Autorisation parentale de participation

Je soussigné responsable de l'enfant ci-dessus mentionné

- Autorise ce dernier à participer à la course pédestre le MINI TRAIL le samedi 25 juin 2011,
- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course joint en annexe de la présente.

Date et signature
précédé de la mention « lu et approuvé »

Le Mini Trail

2^{ème} édition
Samedi 25 juin 2011

Enregistrement

Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossard	
Puce RFID	

Nom et Prénom du coureur					
Année de naissance du coureur					
	1 TOUR 1,050 km	2 TOURS 2, 100 km	3 TOURS 3,150 km	4 TOURS 4,200 km	
	EC. ATHLÉ 2002 et après	POUSSIN 2000-2001	BENJAMIN 1998-1999	MINIME 1996-1997	CADET 1994-1995
	MASCULIN - FEMININE				
Adresse du coureur					
N° téléphone - Adresse Email					
Nombre de repas accompagnateurs	x 6 € =				
Demande de reçu de paiement	oui - non				

Cadre réservé à l'administration

Inscription et paiement	Le		
Mode de règlement	Numéraire	Chèque Banque	N°